

par M. Paul de la Boulaye, on suppose immédiatement que les fidèles viennent d'entendre quelque prédicateur trop sérieux. Comment expliquer autrement ces figures endormies ? Peut-être M. de la Boulaye a-t-il voulu exprimer le sentiment religieux ; il a manqué son but. Les personnages sont assez bien groupés, mais l'ensemble est terne et monotone ; il y a comme un nuage d'ennui sur cette toile.

Le *portrait de M^{me} L...* est d'une couleur beaucoup meilleure ; par malheur la tête est précisément ce qui ressort le moins. La robe est traitée avec une certaine habileté, qui fait regretter que M. de la Boulaye ait absolument négligé la draperie du fond.

M, P. DE CHAVANNES. — Le tableau de M. Puvis de Ghavannes, *Le pauvre pêcheur*, est certainement une des choses les plus regardées, sinon les plus louées du Salon. On le discute beaucoup, ce qui est déjà un honneur auquel ne saurait rester insensible l'artiste consciencieux et chercheur.

L'impression qu'on éprouve devant le pauvre pêcheur n'est pas facile à analyser. Le premier mouvement n'est pas l'admiration ; mais l'œuvre arrive, quoi qu'on en ait, à séduire, à captiver. Il y a du sentiment, il y a même de la poésie chez ce pauvre diable debout dans sa barque, contemplant d'un œil morne et résigné son filet, avant de le tirer de l'eau. On sent qu'il est trop habitué à la mauvaise chance pour qu'une déception nouvelle puisse le surprendre. Sur la plage sa femme cueille quelques fleurs sauvages qui poussent comme elles peuvent dans ce sol aride et desséché. Un enfant dort à côté, un enfant glauque qui, comme on le disait près de moi, paraît avoir séjourné quinze jours dans l'eau.

Il y a dans cette œuvre des qualités de dessin et de composition réellement exceptionnelles, une note émue et mélancolique, une grande unité de lignes. L'œil n'est distrait par rien, tout nous ramène à la pensée de l'artiste. C'est véritablement un poème de lumière. On peut critiquer, on peut même sourire, mais on finit par être touché. Les tons clairs et unis, presque pâles, sont accusés par le voisinage des autres tableaux. Pour bien juger *Le pauvre pêcheur*, il faudrait le voir sans être distrait par rien. Cette condition irréalisable pour le visiteur du Salon a valu à M. Puvis de Chavannes des jugements sévères, souvent injustes. On l'a dure-